

Selon l'article 961.4 (2) du Code municipal, la municipalité doit publier sur son site internet la liste de tous les contrats passés au cours d'un même exercice, comportant une dépense de plus de 25 000\$ et les contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ dont la dépense totale dépasse 25 000\$ avec le même contractant.

## Année 2023

NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT	OBJET DU CONTRAT	NUMÉRO DE CONTRAT	# RÉFÉRENCE SEAO
<b>MUNICIPALITÉ</b> TETRA TECQ QI INC.	71 961,66\$	Consultation en ingénierie conseil pour programme TECQ 2019-2023, réseau d'eau potable	60794573	20052801
LES SERVICES JFL	45 921,54\$	Mise à niveau des panneaux de contrôle de l'usine de distribution d'eau potable	366	20052825
CONSTRUCTION POLARIS CMM INC.	28 008,57\$	Achat de gravier MG-20 pour le camping et la réfection des allées	10233	20052843
MNP FIRME COMPTABLE	31 152,96\$	Services comptables-audit 2022		20052857

NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT	OBJET DU CONTRAT	NUMÉRO DE CONTRAT	# RÉFÉRENCE SEAO
MINI ÉQUIPEMENT DU HAVRE INC.	42 206,04\$	Installation fosse septique camping, location machinerie et opérateur, entretien des ponceaux et des allées.	1982	20056031
<b>AÉROPORT</b>				
HARNOIS ÉNERGIES	32 859,37\$	Achat de produits pétroliers relié à l'entretien des opérations aéroportuaires	33752361	20056063
ALAIN DESCHESNES CONSTRUCTION INC.	38 782,39\$	Marquage de la piste de l'aéroport	44289	20056070